



Ajacciu, l'11 di ghjennaghju di u 2021

DISCORSU DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

ONE PLANET SUMMIT FOR BIODIVERSITY

Participation à la table ronde sur le Plan d'Action Méditerranée exemplaire en 2030

Intervention de Gilles Simeoni,
Président du Conseil exécutif de Corse,
Président de la Commission des Iles de la Conférence des Régions
Périphériques Maritimes (CRPM)

Thème : Lutte contre les pollutions marines en Méditerranée

« Monsieur le Président de la République Française,
Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco,
Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis d'abord de vous présenter à toutes et à tous respectueusement
tous mes vœux. Pace è Salute, la Paix, et la Santé.

C'est à la fois un privilège et une joie que de pouvoir participer à ce « One Planet
Summit » en faveur de la biodiversité, et je souhaite bien sûr, au seuil de mon propos,
exprimer ma gratitude aux personnes et institutions qui ont contribué à la
concrétisation de cette opportunité.

Président du Conseil exécutif de Corse, j'ai aujourd'hui l'honneur de m'exprimer, à titre
principal, au nom de la Commission des îles de la CRPM, que je préside depuis quatre
ans, et qui est la plus ancienne des Commissions géographiques de la Conférence des
Régions Périphériques et Maritimes d'Europe.

Cette Commission des îles regroupe vingt et un Etats et autorités régionales européens insulaires, bénéficiant souvent d'un statut d'autonomie ou de self-government, issues de 11 Etats, et regroupant donc environ 15 millions de citoyens de l'Union européenne.

Ma première remarque sera pour souligner ce que me paraît signifier le principe même de cette participation.

En souhaitant que la Commission des Îles puisse intervenir dans le cadre du One Planet Summit, aux côtés de chefs d'Etat ou de Gouvernement et des plus hautes institutions européennes et internationales, il me semble que les éminents organisateurs de la réunion d'aujourd'hui, au premier rang desquels le Président de la République Française Emmanuel Macron, ont voulu envoyer un triple message :

D'abord que la lutte pour la préservation de la biodiversité, contre le réchauffement climatique, pour la protection de la planète, n'est pas seulement l'affaire des Etats, quand bien même ceux-ci resteraient-ils les acteurs majeurs de la scène internationale. Si nous voulons réussir à relever les immenses défis qui nous attendent, nous devons à l'évidence mettre en œuvre une véritable révolution copernicienne dans notre façon d'aborder et de traiter la question centrale du réchauffement climatique.

Repenser notre rapport au travail, à la production, au milieu naturel.

Repenser aussi, les rapports entre les hommes, les sociétés, et les institutions qui les incarnent et les représentent.

Si la planète est notre bien commun, alors l'eau est aussi notre bien commun. La santé et les vaccins sont des biens communs. L'éducation est un bien commun.

Dans cette perspective, les acteurs infra-étatiques ou para-étatiques ont un rôle irremplaçable à jouer, en s'impliquant dans l'émergence de dynamiques de progrès et de solidarité. Les collectivités ou entités régionales au sens européen du terme, mais aussi les acteurs économiques, culturels, les sociétés civiles, les Universités et établissements d'enseignement, les peuples et nations sans Etat, la jeunesse de la rive Nord comme celle de la rive Sud, tous sont prêts à se mobiliser y compris sur des bases transnationales et dans le cadre de logiques de confluence à construire ou à renforcer.

La Méditerranée – et c'est le deuxième message – est dans doute un des lieux qui exprime et concentre le mieux à la fois les enjeux, les risques mais aussi les espoirs de la période actuelle, dans le domaine du développement durable comme, d'ailleurs, dans beaucoup d'autres. A première lecture, la Méditerranée apparaît aujourd'hui comme une nouvelle frontière, où s'opposent Nord et Sud, opulence et pauvreté, et une zone de fortes tensions, à travers des modèles économiques, culturels, et religieux présentés comme différents, voire antagonistes. Mais comme le dit le Professeur Alain Blondy dans son ouvrage « Le Monde méditerranéen – 15000 ans d'histoire », « *justement parce que la frontière relève de l'ordre de l'appropriation et de la territorialisation* », *le monde méditerranéen n'en fut jamais totalement une, l'Histoire lui ayant légué en indivision un substrat culturel*

certes plus ou moins profondément enraciné, mais néanmoins vivace ». C'est à partir de ce substrat que peuvent s'enraciner et se déployer des initiatives porteuses de sens, dont la conjugaison dessine un projet méditerranéen qui s'impose désormais comme une utopie créatrice et mobilisatrice pour l'ensemble des acteurs.

Enfin, troisième et dernier message, les îles, consubstantielles, depuis Homère et l'Odyssée, à l'idée même de monde méditerranéen, ont bien sûr un rôle à jouer dans la réinvention de celui-ci. C'est par exemple ce qu'exprime les accords de coopération d'ores et déjà conclus entre la Corse, la Sardaigne, et les Baléares, et qui pourraient demain s'étendre à la Sicile, pour mailler l'ensemble de la Méditerranée Occidentale. Historiquement, l'insularité a souvent été pensée et vécue, par les insulaires comme une contrainte, par les continentaux comme un casse-tête ou un fardeau. Ainsi et par exemple, nos appels réitérés à l'application de l'article 174 du traité de l'Union européenne prévoyant que des politiques spécifiques à l'insularité peuvent être mises en œuvre sont jusqu'à aujourd'hui restés lettre morte. Gageons que cela changera rapidement, et que l'insularité sera désormais perçue comme une opportunité et un atout au moment où nous sommes appelés à concevoir des politiques publiques innovantes et résilientes, notamment pour atteindre l'objectif qui nous réunit dans le cadre de la table ronde d'aujourd'hui : « La Méditerranée, une mer exemplaire d'ici 2030 ».

A cet égard, disons-le fièrement : la Méditerranée est un joyau en matière de biodiversité. Alors qu'elle représente moins de 1 % de la surface océanique, elle est une des mers les plus riches au monde en matière de diversité biologique.

Mais c'est un joyau aujourd'hui menacé d'appauvrissement, voire de disparition.

Mettre en œuvre et réussir le « Plan d'action pour la Méditerranée » est donc, et la citation trouve ici parfaitement à s'appliquer, « *une ardente obligation* »...

Comment y parvenir le plus efficacement possible, in concreto ?

Parmi tant d'autres priorités qui mériteraient d'être évoquées (par exemple la question de la gestion de la ressource en eau ou celle de la pêche durable), prenons par exemple le point 4 du Plan « Promouvoir des pratiques de transport maritime permettant de protéger l'environnement et de lutter contre les changements climatiques ».

Chacune des actions prévues au titre ce plan a déjà fait l'objet d'initiatives, séparées ou conjointes, des îles de Méditerranée au nom desquelles j'ai l'honneur de m'exprimer ici. Citons en quatre à titre d'exemples :

- Action 14 : les ports verts, notamment à travers l'électrification des quais et leur avitaillement en source d'énergie alternative : c'est un objectif prioritaire par exemple de la Collectivité de Corse, qui y travaille en concertation avec toutes les parties concernées ;
- Action 15 : le respect de la Convention Marpol relative à la prévention de la pollution de l'air par les navires (travail sur les scrubbers ; renforcement des exigences dans les contrats de DSP en incitant aux navires fonctionnant au GNL ; travaux de recherche développement sur les solutions « Hydrogène ») et

l'objectif de mise en place d'une zone d'émission contrôlée d'oxyde de soufre, qui a fait l'objet d'une délibération de l'Assemblée de Corse (comme d'ailleurs la déclaration d'urgence climatique et écologique) et de travaux au sein de la Commission des Îles ;

- Action 18 : Obtenir l'engagement des acteurs du transport maritime en faveur de la protection de l'environnement marin : mise en œuvre du système REPCET (système informatique anti-collision développé par l'association « souffleurs d'écume ») et du sanctuaire Pelagos, espace maritime de 87.500 km² par accord entre la France, l'Italie et Monaco. Le système permet d'éviter entre 1 000 et 1 500 collisions par an.
- Action 19 : Renforcer la lutte contre les dégazages, la pollution par les hydrocarbures, et autres substances nocives en méditerranée. C'est une action qui parle aux insulaires et méditerranéens que nous sommes, et particulièrement aux Corses. Nous qui, hier, en 1973, avons organisé des mobilisations populaires pour faire cesser les rejets toxiques massifs en mer de « boues rouges » par une société multinationale la Montedison, ou, plus récemment, en 2017, avons été au côté des autorités sardes pour nous opposer à un permis de recherche d'hydrocarbures envisagé au cœur du sanctuaire Pelagos.

Les objectifs sont donc clairement identifiés.

La volonté est partagée, et affirmée aujourd'hui, au plus haut niveau international, à travers notamment ce One Planet Summit.

L'attente est immense et les défis colossaux.

Qu'il me soit permis, pour terminer, d'exprimer un souhait : que les engagements énumérés solennellement aujourd'hui devant le monde entier se concrétisent dans les mois et années à venir, et à chaque niveau de décision, par des décisions politiques courageuses, des politiques publiques innovantes et en rupture avec le modèle qui nous conduit au désastre, et des lignes budgétaires dédiées.

Si nous faisons cela, et que nous le faisons ensemble, alors, oui, nous réussirons.

Pour les générations d'aujourd'hui et pour celles de demain.

Per e generazioni d'oghje, è per quelle chi so à vene. »